

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf. : CR/JD/MCR



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 23/11/09	L'an deux mil neuf le trois décembre à dix huit heures
DATE D'AFFICHAGE : 03/12/09	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 27</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, DEMANGEON Michel, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine. Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : <i>Soutien aux jeunes agriculteurs du Doubs</i>	Excusés : GROSJEAN Laurence a donné procuration à PARRAIN Carole, GRILLOT Fabienne a donné procuration à MERAUX Jocelyne, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUD Mourad, ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire, MIELLE Claudine a donné procuration à GUERITEY Nadine, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à DEMANGEON Michel. Monsieur Pierre CLAUDON est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le courrier reçu des jeunes agriculteurs du Doubs en ces termes :

« Les agriculteurs s'expriment, les productions sont dans l'ensemble en difficulté, dans une société qui elle aussi n'est pas épargnée.

Le Doubs, département qui par nature se consacre à la production laitière est frappé lui aussi par la crise du lait. De par son histoire et l'organisation collective de la profession agricole une partie de nos producteurs laitiers est pour l'instant préservée, en conservant le savoir-faire fromager et en développant les produits sous signes de qualité, ces agriculteurs bénéficient de la valeur ajoutée réalisée sur ces produits (Comté, Morbier, Mont d'Or...).

Ce n'est pas le cas pour tous les producteurs malheureusement, trois à quatre cents d'entre eux dans le département voient leur production transformée en lait standard, avec une fixation du prix au niveau national, qui oublie quelquefois la nature de la transformation de nos principales entreprises fromagères régionales.

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de ces producteurs de lait standard, ainsi que la grande fragilité économique de leurs exploitations.

Depuis des années maintenant, nous réclamons une gestion accrue de la production, une régulation forte des marchés laitiers, et l'Europe, quant à elle, s'obstine à fournir l'effet inverse, qui plonge aujourd'hui toute la filière laitière dans une crise sans précédent.

Nous souhaitons également vous sensibiliser sur la fin des quotas laitiers annoncée en 2015, en effet ce dispositif va disparaître, les quotas avaient pour objectif principal de maîtriser la production, mais ils ont surtout la particularité de fixer le lait (donc l'activité) à un territoire, en liant ce lait au foncier. Avec la disparition de ce mécanisme, on favorise le déplacement de l'activité agricole, ces mouvements auront une incidence forte sur l'occupation du territoire et bien entendu l'économie locale.

Nous devons, avec les pouvoirs publics et l'ensemble des collectivités, construire des outils et des règles pour pallier à cette désorganisation ».

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, a exprimé son soutien aux jeunes agriculteurs du Doubs par 1 ABSTENTION, 0 VOIX CONTRE, 26 VOIX POUR.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 03/12/09
Publiée le 03/12/09
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire

SOUS - PREFECTURE
18 DEC. 2009
MONTBELIARD

